

Réf: Dossier 383651

Avis de constitution

SOCIETE « TAGAKA BIOMEDICAL » en abrégé « TGKBIOMEDICAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU
MARCHE COCOVICO LOT 5, Lot 5, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAGAKA BIOMEDICAL » en abrégé
« TGKBIOMEDICAL »

Objet : VENTE D'EQUIPEMENT,

INSTALLATION,

MAINTENANCE,

DEPANNAGE,

DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DU MARCHE COCOVICO LOT 5, Lot 5, Ilot 00

Dirigeant(s) M GALLE AIKPA FABRICE (GÉRANT), M KAMAGATE LADJI (GÉRANT), M TOURE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01033 du 04/03/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13727/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

